

# ***Le cyclisme handisport***

***Plus qu'un sport, une vie...***

## ***Annexe***







Photo : Jean-Baptiste Bénévent

# Annexe 1

## Classification des athlètes en cyclisme handisport (2002)




Le cyclisme handisport se divise en 4 grandes catégories ensuite séparé en sous-catégorie selon l'habileté fonctionnelle du cycliste :

-  Cycliste à main (HC)
-  Déficiant visuels et malvoyants ( B & VI)
-  Handicap locomoteur (LC)
-  Paralysie cérébrale (CP)

### Cycliste à main (HC)

Le vélo à main est conçu pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et pour les coureurs qui ne peuvent pas utiliser une bicyclette ou un tricycle en raison d'une grave déficience des membres inférieurs.

Le cyclisme handisport est séparé en 3 divisions et 8 classes réparties comme suit :

-  HC division A : Classe HC 1 & 2
-  HC division B : Classe HC 3; 4 & 5
-  HC division C : Classe HC 6; 7 & 8

### Description :

**HC division A** : conçue pour les coureurs présentant une déficience grave, avec la perte totale des fonctions du tronc et des membres inférieurs, ainsi que d'autres déficiences graves et complexes.

#### **Classe HC 1 :**

- a) Personne présentant une tétraplégie associée aux limitations correspondant à une lésion cervicale complète au niveau des vertèbres C7/C8 ou au-dessus ;
- b) Prise de main limitée ;
- c) Limitation du système thermorégulateur ;
- d) Altération des nerfs du système sympathique.

#### **Classe HC 2 :**

- a) Aucune blessure à la moelle épinière, mais présentant un profil d'habileté fonctionnelle équivalent à la classe HC 1.

**HC division B** : conçue pour les coureurs présentant une perte totale des fonctions des membres inférieurs et une stabilité limitée du tronc.

#### **Classe HC 3 :**

- a) Personne présentant une paraplégie associée aux limitations correspondant à une lésion entre les vertèbres thoraciques Th1 à Th3 ;
- b) Stabilité du tronc très limitée ;
- c) Altération des nerfs du système sympathique.

#### **Classe HC 4 :**

- a) Personne présentant une paraplégie associée aux limitations correspondant à une lésion des vertèbres thoraciques entre la Th 4 à Th9/Th10 ;
- b) Stabilité du tronc limitée.

#### **Classe HC 5 :**

- a) Aucune blessure à la moelle épinière, mais présentant un profil d'habileté fonctionnelle équivalent à la classe HC 3/4.

**HC division C :** conçue pour les coureurs présentant une perte totale des fonctions des membres inférieurs mais pas d'autres déficiences fonctionnelles graves, ou une perte partielle des fonctions des membres inférieurs qui, combinée à d'autres déficiences fonctionnelles, empêchent le coureur de s'adonner au cyclisme classique.

#### **Classe HC 6 :**

- a) Personne présentant une paraplégie associée aux limitations correspondant à une lésion entre la vertèbre thoracique Th11 et la vertèbre lombaire L4 ;
- b) Présente une limitation partielle ou totale des membres inférieurs ;
- c) Présente une stabilité normale ou presque normale du tronc.

#### **Classe HC 7 :**

- a) Aucune blessure à la moelle épinière, mais présentant un profil d'habileté fonctionnelle équivalent à la classe HC 6.

#### **Classe HC 8 :**

- a) Double amputation des membres inférieurs ;
- b) Simple amputation d'une jambe associée à d'autres limitations fonctionnelles et qui ne peut piloter une bicyclette ou un tricycle conventionnel ;
- c) Perte totale des fonctions des membres inférieurs associée à d'autres limitations fonctionnelles et qui ne peut piloter une bicyclette ou un tricycle conventionnel.

## **Déficients visuels et malvoyants ( B & VI)**

Les cyclistes aveugles et malvoyants courent dans l'une des catégories suivantes sur l'arrière d'un tandem conduit par un pilote :

### **Catégorie :**

-  Hommes ;
-  Femmes ;
-  Mixte (mixte = homme et femme, l'un ou l'autre ayant une déficience visuelle).

### **Le pilote :**

-  Il ne doit pas être inscrit dans un groupe sportif enregistré par l'UCI depuis au moins 3 ans ;
-  Il ne doit pas avoir été sélectionné par sa fédération nationale pour une épreuve du calendrier UCI lors des 3 dernières années civiles ;

### **Les classes :**

Bien qu'ils courent dans trois catégories décrites ci-haut, les cyclistes ayant une déficience visuelle sont classés selon 3 classes, mais courent ensemble peu importe sa classe :



- B1** : Le cycliste n'a aucune perception de la lumière et ne peut reconnaître la forme d'une main, à n'importe quelle distance, ou dans n'importe quelle direction.
- B2** : Le cycliste peut reconnaître la forme d'une main et il possède une acuité visuelle de 2/60 et/ou un champ de vision de moins de 5 degrés.
- B3** : Le cycliste a une acuité visuelle située entre 2/60 et 6/60 et/ou un champ de vision de plus de 5 degrés, sans toutefois dépasser 20 degrés.

## Handicaps locomoteurs (LC)

Les cyclistes présentant des handicaps locomoteurs courent sur des cycloletttes dans quatre catégories fonctionnelles :





**LC 1** : Cette catégorie désigne les coureurs n'ayant pas de déficiences des membres inférieurs ou seulement des déficiences légères.

- Amputé de plus que la moitié du pied (= pied antérieur) ;
- Présente une perte de la force des muscles ou une ankylose (arthrose) dans un des membres inférieurs entre les points 10 et 14, ou présente une paralysie isolée dans le muscle quadriceps fémoral ou le triceps crural ;
- Différence de la longueur des jambes de 7 à 12 cm ;
- Amputation ou paralysie d'un membre supérieur avec ou sans prothèse artificielle, ou une diminution de la force musculaire d'un des membres supérieur de plus de 20 points :  
Note : En cas d'amputation ou de Dismelia, le critère minimum sera rencontré si :
  -  Tous les doigts et le pouce d'une main sont absents ;
  -  Le cycliste n'a pas de prise fonctionnelle.
- Déformation de l'épine dorsale empêchant le cycliste de prendre une position aérodynamique normale.

**LC 2** : Cette catégorie désigne les coureurs présentant une déficiences dans une jambe mais qui peuvent pédaler normalement à l'aide des 2 jambes, avec ou sans prothèse.

- Amputation au-dessus ou en dessous du genou avec une prothèse ;
- Perte de la force musculaire dans un membre inférieur de 15 à 24 points ;
- Différence de la longueur des jambes de plus de 12 cm ;
- Flexion restreinte du genou allant de 51 degrés jusqu'à 80 degrés ;  
Note : Une flexion de plus de 80 degrés ne répond pas à l'exigence minimal du handicap.
- Amputation ou paralysie des deux membres supérieurs avec une prise artificiel d'un ou des deux côtés (Ex. : Prothèse, orthèse, Krukenberg, etc.) ;
- Présentant l'handicap décrit en a) et en d), avec ou sans handicap d'un ou des membres supérieurs.

**LC 3** : Cette catégorie désigne les coureurs présentant des déficiences dans un membre inférieur mais pas dans les membres supérieurs. La plupart pédalent avec une seule jambe.

- Amputation au-dessus ou en dessous du genou sans prothèse ( ou avec prothèse tels que le rayon de rotation de la pédale du côté amputé est de 0 ou pas plus de 6 cm) ;
- Un des membres inférieurs ne permet pas de pédaler normalement :
  -  Flexion du genou de moins de 50 degrés ;
  -  Le rayon de rotation de la pédale n'est pas plus de 6 cm ;
- Diminution de la force dans les deux membres inférieurs d'un total de 25-39 points ;
- Double amputation en dessous du genou avec des prothèses ;





- e) Présentant l'handicap décrit en a) et en d) au dessus, avec ou sans handicap des membres supérieurs (à l'exception de LC 4 article b)).

**LC 4 :** Cette catégorie désigne les coureurs présentant des déficiences graves affectant en général les deux membres inférieurs, avec ou sans déficience des membres supérieurs.

- a) Double amputation des membres inférieurs au-dessus du genou avec une ou deux prothèses ;
- b) Amputation d'un des membres inférieurs au-dessus du genou et une amputation d'un membre supérieur, sans prothèse de jambe et tenir le guidon d'une seule main ;
- c) Combinaison d'amputation au-dessus et en dessous du genou avec une ou deux prothèses ;
- d) Double amputation au-dessous du genou avec l'utilisation d'une prothèse d'un côté seulement ;
- e) Diminution de la force musculaire dans les deux membres inférieurs d'un total de 40 points et plus, avec ou sans handicap des membres supérieurs ;
- f) Problème à l'articulation de la hanche ou la flexion est moins de 30 degrés et que le rayon de rotation de pédale du côté figé est de 0 ou pas plus de 6 cm.

## Paralysie Cérébrale (CP)

Les cyclistes présentant une paralysie cérébrale sont classés en 8 classes fonctionnelles regroupés en 4 catégories comme suit :

	CP 1	Classe 1 à 4	Tricyde
	CP 2	Classe 5 & 6	Tricyde
	CP 3	Classe 5 & 6	Bicydette
	CP 4	Classe 7 & 8	Bicydette

**CP 1 :** conçu pour les coureurs présentant une déficience grave qui courent sur des tricycles.

### Classe 1-Profil fonctionnel

Ces personnes ont des difficultés assez sévères puisque les quatre membres sont atteints (quadruplégie). Les personnes de la classe 1 sont sujettes à des degrés d'hypertonie spastique de l'ordre de 3+ à 4, soit de modéré à important. Ils peuvent ou non avoir de mouvement d'athétose<sup>1</sup>. Mais dans tous les cas, leur niveau de force fonctionnelle et de contrôle moteur est faible pour les quatre membres ainsi que pour le tronc. Ils sont dépendants d'un fauteuil roulant motorisé ou d'une assistance pour se déplacer. Ils sont incapables de propulser un fauteuil roulant.

**Membres inférieurs :** Ils sont considérés comme non-fonctionnels et ne peuvent effectuer des mouvements sportifs à cause des limitations de l'amplitude de mouvement, de la force et/ou du contrôle. Des mouvements involontaires ne changeraient pas cette classification.

**Contrôle du tronc :** Le contrôle du tronc autant statique que dynamique est soit faible ou inexistant. Plusieurs ont des difficultés à réajuster leur tronc vers la ligne centrale du corps lorsqu'ils exécutent des mouvements sportifs.

**Membres supérieurs :** L'amplitude de mouvement fonctionnelle est assez limitée, ce qui en fait un des principaux facteurs limitants dans l'exécution des mouvements sportifs en réduisant, entre autres, la capacité de lancer.

### Classe 2 – Profil fonctionnel

Ces personnes ont une quadruplégie sévère à modérée. Leur niveau de spasticité est de 3+ à 3, avec ou sans athétose. Ils ont une athétose ou une tétraplégie avec plus de force sur le côté le moins atteint. La force fonctionnelle est faible dans tous les membres et le tronc. Ils sont capables de propulser un fauteuil roulant.

<sup>1</sup> L'athétose est caractérisée par des mouvements soudains et irréguliers qui ne peuvent être contrôlés. N'importe quel partie du corps peut être atteinte.

**Membres inférieurs** : La classe 2 « membres inférieurs » est automatiquement attribuée si la propulsion d'un fauteuil roulant est possible compte tenu du niveau suffisant de force dans les membres inférieurs. À moins que l'équipe de classification ne juge que les membres supérieurs soient plus efficaces.

**Contrôle du tronc** : Le contrôle du tronc statique est normal. Par contre, de façon dynamique, le contrôle est assez faible puisque l'utilisation des membres supérieurs et de la tête est requis afin de repositionner le corps dans sa ligne centrale.

**Membres supérieurs** : Les mains sont les plus souvent atteintes et ce, d'un niveau modéré à sévère. Le niveau de spasticité est souvent de 3. Si la fonctionnalité des mains et des bras est évaluée comme celle de la classe 1, alors les membres inférieurs serviront à déterminer si la classe 2 est plus appropriée.

### Classe 3 – Profil fonctionnel

La classe 3 est caractérisée par une quadriplégie modérée (symétrique ou asymétrique) ou une hémiplegie sévère. L'utilisation d'un fauteuil roulant est possible puisque la force est quasi complète dans le membre supérieur dominant. Ils peuvent aussi propulser le fauteuil roulant par eux-mêmes.

**Membres inférieurs** : Le niveau d'hypertonie spastique est de 3 ou 4. On observe un certain niveau de fonctionnalité pendant les transferts. Ils peuvent aussi se déplacer avec de l'assistance ou une aide technique.

**Contrôle du tronc** : Celui-ci est normal lors de la propulsion d'un fauteuil roulant. Par contre, le mouvement de flexion du tronc est souvent limité dû aux extenseurs lors des poussées contre des charges. La rotation du tronc est très limitée sinon, inexistante, ce qui empêche souvent la marche. Les mouvements de lancer proviennent essentiellement du bras puisque le tronc ne peut pas faire de rotation et donc, être utilisé. La spasticité est souvent entre 2 ou 3+.

**Membres supérieurs** : Les limitations sont plutôt modérées et la spasticité de niveau 2 à 3+ dans le bras dominant ce qui crée une limitation dans l'extension.

**Fonction de la main** : Les mouvements rapides de contraction et relâchement de la main sont souvent lents et laborieux. Ils sont capables de prendre des objets sphériques et cylindriques, par contre ils sont moins bons que les classe 4 pour ce qui est de relâcher les objets.

### Classe 4 – Profil fonctionnel

Ces personnes ont une diplégie sévère à modérée. Ils ont une bonne force fonctionnelle avec des limitations et des problèmes de contrôle minimaux au niveau du tronc et des membres supérieurs.

**Membres inférieurs** : Ils ont des difficultés sévères à modérées dans les deux jambes. Leur niveau de spasticité étant entre 3 et 4, ils ne peuvent marcher sur des longues distances sans aides techniques ou assistance. En sport, ils doivent utiliser un fauteuil roulant.

**Contrôle du tronc** : Les mouvements du tronc sont très peu limités et leur niveau de spasticité est de 1 à 2. Chez les sportifs la fatigue peut augmenter la spasticité mais en se positionnant de façon adéquate ce problème peut être surmonté. Leur équilibre est assez faible en position debout même lorsqu'ils utilisent une aide technique.

**Membres supérieurs** : Les limitations sont mineures autant en ce qui concerne la force que l'amplitude de mouvement.

**Fonction de la main** : S'il y a des limitations, elles sont surtout lors de l'exécution de tâches motrices fines et rapides. De la spasticité de grade 2 peut être observée surtout dans les mouvements fonctionnels de la main, des bras et du tronc.

**CP 2 et CP 3** : Ces divisions permettent aux coureurs de courir sur des bicyclette pour la division 3 ou sur des tricycles en division 2.

### Classe 5 – Profil fonctionnel

Ces personnes présentent une diplégie modérée symétrique ou asymétrique. Elles requièrent de l'assistance seulement pour marcher, elles peuvent se tenir debout et même lancer seule. L'équilibre est précaire, un mouvement léger du centre de gravité peut mener à une perte d'équilibre.

**Membres inférieurs** : L'hypertonie spastique est de grade 3. Une seule ou les deux jambes sont impliquées, ce qui pourrait obliger l'utilisation d'aides techniques à la marche. Ces personnes ont les capacités pour courir.

**Équilibre** : L'équilibre statique est bon, par contre il est possible d'observer certaines difficultés au niveau de l'équilibre dynamique.

**Membres supérieurs** : Les variations sont fréquentes à ce niveau. Des limitations très légères à modérées peuvent être observées.

**Fonction de la main** : La main dominante ne présente pratiquement aucune limitation que ce soit pour la saisie ou le relâchement d'objets.

### Classe 6 – Profil fonctionnel

Les personnes de classe 6 peuvent se déplacer sans assistance technique. Les mouvements athétosiques sont les plus répandus. Certains quadriplégiques ambulants peuvent faire partie de cette catégorie. Les quatre membres démontrent des difficultés fonctionnelles dans les mouvements de sports.

**Membres inférieurs** : Le fonctionnement peut varier considérablement dépendant des tâches à effectuer que ce soit de la marche lourde et lente à la course.

**Équilibre** : Peut avoir un bon équilibre dynamique par rapport à l'équilibre statique. Les personnes de classe 6 ont souvent de l'hypertonie spastique.

**Membres supérieurs et contrôle de la main** : La saisie et le relâchement peuvent être affectés lors de lancers pour des personnes athétosiques modérées à sévères.

**CP 4** : conçu pour les coureurs présentant une déficience moindre qui courent sur des bicyclettes.

### Classe 7 – Profil fonctionnel

Les individus de classe 7 sont ambulants et présentent une hémiplégie. Ils ont un niveau de spasticité entre 2 et 3 sur un des côtés du corps. Ils se déplacent sans assistance mais ils boitent à cause de la spasticité dans la jambe. Le côté dominant du corps est très fonctionnel.

**Membres inférieurs** : Hémiplégie avec une hypertonie spastique de niveau 2 ou 3. Le côté dominant profite d'un meilleur développement.

**Membres supérieurs** : Le bras et la main sont affectés seulement sur le côté du corps qui n'est pas dominant.

### Classe 8 – Profil fonctionnel

Il s'agit de personnes ayant des diplégies et des hémiplégies mineures et/ou une atteinte légère d'athétosie/ataxie. Le degré de spasticité est souvent de niveau 1. Ils peuvent courir et sauter sans boiter, orthèses ou modifications des souliers. Ils ont des limitations minimales causées par un manque de coordination souvent dans les mains. Une des jambes peut aussi avoir une légère perte de coordination ou un raccourcissement du tendon d'Achille.

## Annexe 2

### Les réseaux pour faire la recherche des cyclistes ayant un handicap au Québec

#### Association régionale de loisir pour personnes handicapées

##### **AlterGo**

525, rue Dominion, bureau 340  
Montréal (Québec) H3J 2B4  
Tél. : (514) 933-2739  
Télec. : (514) 933-9384  
Courriel : info@altergo.net  
Info@defisportif.com  
Site Internet : www.altergo.net  
www.defisportif.com

Monique Lefebvre, poste 222  
Directrice générale

##### **ARLPH de la Capitale-Nationale**

525, boulevard Hamel Est,  
bureau A-14  
Québec (Québec) G1M 2S8  
Tél. : (418) 529-6134  
Télec. : (418) 529-8184  
Courriel : arlph@qc.aira.com  
Site Internet :  
arlphcn.topcities.com

Linda Tweddell  
Directrice régionale

##### **ARLPH Abitibi-Témiscamingue**

330, rue Perreault Est  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X  
3C6  
Tél. : (819) 762-8127  
Télec. : (819) 762-0707  
Courriel : arlphat@hotmail.com

Laurent Juteau  
Directeur régional

##### **ARLPH centre du Québec**

59, rue Monfette, bureau 236  
Victoriaville (Québec) G6P 1J8  
Tél. : (819) 758-5464  
Télec. : (819) 758-4375  
Courriel : arlphcq@cdbcf.qc.ca

André Boivin  
Directeur régional

##### **ARLPH Côte-Nord**

625, boulevard Laflèche,  
bureau 205  
Baie-Comeau (Québec)  
G5C 1C5  
Tél. : (418) 589-5220  
Télec. : (418) 589-4612  
Courriel : info@urlscn.qc.ca  
Site Internet : ww.urlscn.qc.ca

Marc Richard  
Directeur régional

##### **ARLPH Gaspésie/les Îles de la Madeleine**

2, rue des Épinettes, bureau  
20,1c.p. 201  
Caplan (Québec) G0C 1H0  
Tél. : (418) 388-2870  
Télec. : (418) 388-2800  
Courriel :  
arlphgim@globetrotter.net

Julie Roy  
Directeur régional

##### **ARLPH Laurentides**

300, rue Longpré, bureau 100  
St-Jérôme (Québec) J7Y 3B9  
Tél. : (450) 431-3388  
Télec. : (450) 436-2277  
Courriel :  
arlphl@loisirslautentides.com

Rémi Blouin  
Directeur Régional

##### **ARLPH Laval**

387, boulevard des Prairies,  
bureau 215  
Laval (Québec) H7N 2W4  
Tél. : (450) 668-2354  
Télec. : (450) 668-2226  
Courriel :  
arlphl@lavalnet.qc.ca

Louise Langevin  
Directrice régionale intérimaire

##### **ARLPH Saguenay/Lac Saint-Jean**

371, rue Radine Est  
Chicoutimi (Québec) G7H 1S8  
Tél. : (418) 545-4132  
Télec. : (418) 545-7271  
Courriel :  
arlph@cybemaute.com

Manon Blackburn  
Directrice régionale

##### **URLS Outaouais**

97, rue St-Joseph  
Hull (Québec) J8Y 2W6  
Tél. : (819) 770-3575  
Télec. : (819) 770-9868  
Courriel : abaril@urlso.qc.ca  
Site Internet : www.urlso.qc.ca

André Baril, poste 23  
Directeur régional

##### **ARLPH Bas Saint-Laurent**

38, rue St-Germain Est,  
bureau 304  
Rimouski (Québec) G5L 1A2  
Tél. : (418) 722-0091  
Télec. : (418) 722-8906  
Courriel :  
arlphbsl@globetrotter.net

Lise Arsenault  
Directrice régionale

##### **ARLPH Chaudière-Appalaches**

6600, boulevard de la Rive-Sud  
Lévis (Québec) G6V 9H4  
Tél. : (418) 833-4495  
Télec. : (418) 833-4498  
Courriel :  
arlphca@qc.aira.com

Annie Quesnel  
Directrice régionale

**ARLPH Estrie**

5182, boulevard Bourque  
Rock Forest (Québec) J1N  
1H4  
Tél. : (819) 864-0864  
Télec. : (819) 864-1864  
Courriel :  
arlphe@abacom.com

Claire Gaudreault  
Directrice régionale

**ARLPH Lanaudière**

200, rue De Salaberry  
Joliette (Québec) J6E 4G1  
Tél. : (450) 752-2586  
1 (888) 522-2586  
Télec. : (450) 759-8749  
Courriel : arlph@hotmail.com

Hélène Bonin  
Directrice régionale

**ARLPH Mauricie**

3450, boulevard Royal  
Trois-Rivières (Québec) G9A  
4M3  
Tél. : (819) 379-9999  
Télec. : (819) 693-1189  
Courriel : arlphm@crd-  
mauricie.qc.ca

Jean Filion  
Directeur régional

**Zone loisir Montérégie****Point de service Est et  
administration**

3000, avenue Bouillé  
St-Hyacinthe (Québec) J2S  
1H9  
Tél. : (450) 773-6800, poste  
443  
(450) 773-6800, poste 444  
Télec. : (450) 773-7736  
Site Internet : www.zlm.qc.ca

Jean Lemonde  
Directeur régional  
Courriel : jlemonde@zlm.qc.ca

**Point de service Centre**

150, rue Grant, bureau 227  
Longueuil (Québec) J4H 3H6  
Tél. : (450) 677-5005  
Télec. : (450) 677-2121  
Site Internet : www.zlm.qc.ca

Lloyd Feeney  
Directeur régional  
Courriel : lfeeney@zlm.qc.ca

**Point de service Ouest**

169, rue Champlain  
Salaberry-de-Valleyfield  
(Québec) J6T 1X6  
Tél. : (450) 373-9441, poste  
244  
Télec. : (450) 377-6036  
Site Internet : www.zlm.qc.ca

Guyline Laforest  
Directrice générale  
Courriel : glaforest@zlm.qc.ca

**AQLPH**

4545, avenue Pierre de  
Coubertin  
c.p. 1000, succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Tél. : (514) 252-3144  
Télec. : (514) 252-8360  
Courriel :  
aqlphinfo@aqlph.qc.ca  
Site Internet : www.aqlph.qc.ca

Marie-Claude Ouellet  
Directrice générale  
Courriel : marie-  
claire.ouellet@aqlph.qc.ca

## Centre de réadaptation

### **Association montréalaise pour les aveugles**

7000, rue Sherbrooke Ouest,  
Montréal, Qc  
H4B 1R3

### **Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord**

835, boul. Joliet,  
Baie-Comeau, Qc  
G5C 1P5

### **Centre de réadaptation Constance-Lethbridge**

7005, boul. Maisonneuve  
Ouest,  
Montréal, Qc  
H4B 1T3

### **Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches**

9330, boul. Centre hospitalier  
Charny, Qc  
G6X 1L6

### **Centre de réadaptation de la Gaspésie**

230, route du Parc,  
Sainte-Anne-des-Monts, Qc  
G4V 2C4

### **Centre de réadaptation de l'Estrie**

1930, rue King Ouest,  
Sherbrooke, Qc  
J1J 2E2

### **Centre de réadaptation InterVal**

620, Sainte-Geneviève  
Trois-Rivières, Qc  
G9A 3W7

### **Centre de réadaptation La Maison**

100, chemin Dr Lemay  
Rouyn-Noranda, Qc  
J9X 5C8

### **Centre de réadaptation Le Bouclier**

260, rue Lavaltrie Sud,  
Joliette, Qc  
J6E 5X7

### **Centre de réadaptation l'Inter-Action Hôpital de Mont-Joli**

800, Av. Sanatorium,  
Mont-Joli, Qc  
G5H 3L6

### **Centre de réadaptation Lucie-Bruneau**

2275, boul. Laurier Est,  
Montréal, Qc  
H2H 2N8

### **Centre de réadaptation Marie-Enfant de l'Hôpital Ste-Justine**

3175, Côte Ste-Catherine,  
Montréal, Qc  
H3T 1C5

### **Centre Mackay**

3500, boul. Décarie  
Montréal, Qc  
H4A 3J5

### **Centre montréalais de réadaptation en déficience physique**

5300, Chemin Chambly,  
Saint-Hubert, Qc  
J3Y 3N7

### **Centre régional de réadaptation physique de Jonquière**

2230, rue de l'Hôpital - CP  
1200  
Jonquière, Qc  
G7X 7X2

### **Centre régional de réadaptation**

**La RessourSe**  
325, rue Laramée,  
Hull, Qc  
J8Y 3A4

### **Hôpital juif de réadaptation**

3205, place Alton Goldbloom  
Chomedey, Qc  
H7V 1R2

### **Institut de réadaptation de Montréal**

6300, avenue Darlington  
Montréal, Qc  
H3S 2J4

### **Institut de réadaptation en déficience physique de Québec**

525, boul. Wilfrid-Hamel  
Québec, Qc  
G1M 2S8

### **Institut Raymond-Dewar**





3600, rue Berri,  
Montréal, Qc  
H2L 4G9

### **Institut Nazareth et Louis-Braille**

1111, rue Saint-Charles Ouest,  
Longueuil, Qc  
J4K 5G4

## Annexe 3

### Les Centres nationaux de cyclisme au Canada

Pacific Sport Group	
<p>Suite 100, 4636 Elk Lake Drive Victoria, B.C. V8Z 5M1 Tél: (250) 744-5531 Fax: (250) 744-3542 Yury Kashirin : Entraîneur National et Directeur du Centre de cyclisme Houshang Amiri : Entraîneur National</p> <p>courriel: <a href="mailto:cycling@pacificsport.com">cycling@pacificsport.com</a></p> <p>web: <a href="http://www.pacificsportcycling.ca">http://www.pacificsportcycling.ca</a></p>	
CENTRE DE CYCLISME CALGARY (OLYMPIC OVAL)	
<p>2500 University Dr. N.W. Calgary, Alberta T2N 1N4 Tel: (403) 220-8466 Fax: (403) 284-4815 Stephen Burke, Entraîneur handisport Courriel : <a href="mailto:sjburke@ucalgary.ca">sjburke@ucalgary.ca</a> web: <a href="http://www.oval.ucalgary.ca/Cycling.asp">http://www.oval.ucalgary.ca/Cycling.asp</a></p>	 <p><b>National Cycling Centre - Calgary</b></p>
CENTRE NATIONAL DE CYCLISME D'HARDWOOD HILLS	
<p>RR#1, Oro Station, ON L0L 2E0 Tél: (705) 487-3775 Fax: (705) 487-2153</p> <p>Glenn Meeuwisse, Entraîneur en chef courriel: <a href="mailto:Main@hardwoodhills.on.ca">Main@hardwoodhills.on.ca</a></p> <p>web: <a href="http://www.hardwoodhills.on.ca">http://www.hardwoodhills.on.ca</a></p>	 <p><b>Hardwood Hills National Cycling Centre</b></p>
CENTRE NATIONAL DE CYCLISME DE BROMONT	
<p>400 rue Shefford Bromont, Québec J2L 3E7 Tél: (450) 534-3333 Fax: (450) 534-1563 Web: <a href="http://www.cyclisme-bromont.ca">www.cyclisme-bromont.ca</a></p> <p>Courriels: Christian Boutin, Adjointe administratif : <a href="mailto:cyclisme@cyclisme-bromont.ca">cyclisme@cyclisme-bromont.ca</a> Eric Van den Eynde, Entraîneur National : <a href="mailto:ccdc@qc.aira.com">ccdc@qc.aira.com</a> Ian Hughes, Entraîneur de vélo de montagne : <a href="mailto:ian@cyclisme-bromont.ca">ian@cyclisme-bromont.ca</a> Natacha Tremblay, Directrice du centre : <a href="mailto:natacha@cyclisme-bromont.ca">natacha@cyclisme-bromont.ca</a></p>	 <p><b>CENTRE NATIONAL DE CYCLISME</b></p> <p><b>BROMONT QUÉBEC, CANADA</b></p>

## CENTRE NATIONAL DE CYCLISME DE QUEBEC

5000, rue Clément-Lockquell  
Saint-Augustin-de-Desmaures, QC G3A 1B3

Michel LeBlanc - Entraîneur de vélo de montagne  
(418) 836-4447  
Courriel: [michel88@globetrotter.net](mailto:michel88@globetrotter.net)

Francis Paradis – Directeur du CNCQ et Entraîneur  
du programme sport-études (418) 838-7314  
Courriel: [αdcrq@bellnet.ca](mailto:αdcrq@bellnet.ca)

Site internet: [www.centrecyclistedequébec.com](http://www.centrecyclistedequébec.com)



**CNCQ**

Centre national de cyclisme de Québec  
[www.centrecyclistedequébec.com](http://www.centrecyclistedequébec.com)

## CENTRE NATIONAL CYCLISTE DU CANADA ATLANTIQUE

835 rue Champlain  
Dieppe, Nouveau Brunswick E1A 1P6  
Tél: (506) 877-7809  
Fax: (506) 877-7960

Luc Arseneau, Entraîneur en chef  
courriel: [luc@atlanticyclingcentre.com](mailto:luc@atlanticyclingcentre.com)

web: <http://www.atlanticyclingcentre.com>

